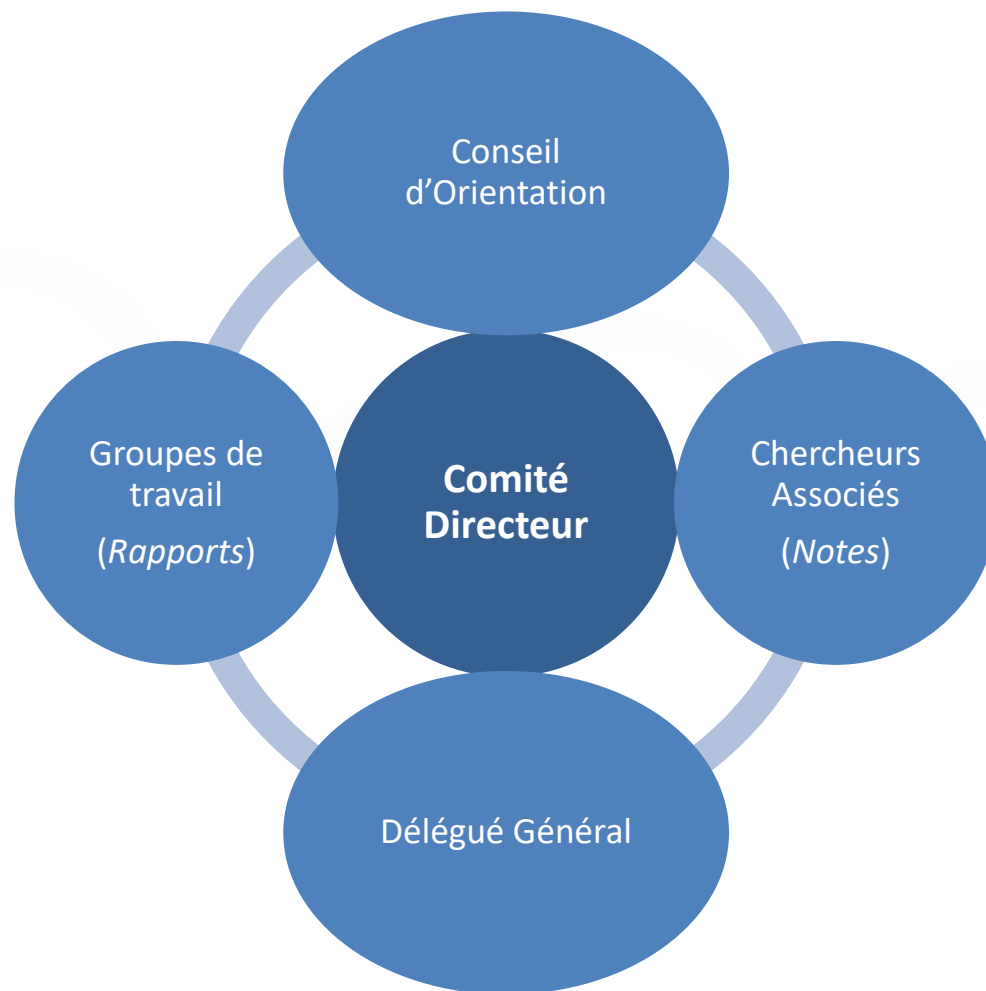




« *L'excès d'information
financière
nuit-il à l'information
financière ?* »

L'Institut Messine

- Un *think tank* créé en 2014 avec le soutien de la **Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**.
- Une **mission**, des **publications** et des **événements** pour réfléchir aux grands enjeux économiques du pays et de ses entreprises.
- Une **diversité de compétences** et d'éclairages garantissant une réelle **originalité**.
- Un 1^{er} Rapport publié en mars 2015 « **Fiscalité et politiques publiques : Peut-on vraiment orienter le comportement des entreprises par l'impôt ?** ».



Gouvernance de l'Institut Messine 1/2



Président : Michel Léger CAC, Président du Conseil d'administration en charge des activités en France, au Benelux et au Maghreb de BDO et Membre du Board européen de BDO International

Délégué général : Philippe Manière

Comité Directeur

Philippe Audouin Directeur Administratif et Financier et Membre du Directoire, Eurazeo ; Président de la DFCG

Jean Bouquot CAC associé, EY ; Président de la CNCC

Dominique Carlac'h Présidente de l'Association des Conseils en Innovation, Présidente de la Commission Dynamique entrepreneuriale du MEDEF

Jean-Marc Espalioux Associé – Executive Chairman, Montefiore Investment

Denis Lesprit CAC, Président, CNCC

Monique Millot-Pernin CAC, Membre du collège de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Yves Nicolas CAC, PwC ; ancien Président de la CNCC

Pascale Parquet Directrice Conformité et Sécurité Groupe et membre du comité exécutif BPCE

Helman Le Pas de Sécheval Secrétaire général, Veolia

Didier-Yves Racapé CAC, Co-Dirigeant associé, groupe Volentis, Dirigeant de CRITERES

Gouvernance de l'Institut Messine 2/2



Conseil d'Orientation

Philippe Bilger Magistrat honoraire ; Président de l'Institut de la parole

Gauthier Blanluet Avocat associé, Sullivan & Cromwell ; Professeur de droit fiscal des affaires à l'Université de Panthéon-Assas (Paris II)

Francis Charhon Consultant spécialisé dans le secteur associatif

Geneviève Féron-Creuzet Directrice générale et co-fondatrice, Casabee

Yves Gérard Médiateur auprès de Société Générale et du groupe crédit du Nord

Antoine Gosset-Grainville Avocat co-fondateur, BDGS

Anne-Marie Idrac Présidente du conseil de surveillance, aéroport de Toulouse-Blagnac ; Représentante spéciale de la France pour les échanges économiques avec les Emirats arabes unis ; ancienne Secrétaire d'Etat au commerce extérieur

Henri Nallet Président, Fondation Jean Jaurès ; ancien Ministre de la Justice

Marie-Pierre Peillon Directrice de la Recherche, Groupama Asset Management ; ancienne Présidente de la Société française des analystes financiers

Guylaine Saucier Administratrice de sociétés

Natacha Valla Chef de la division Politique et Stratégie, Banque européenne d'investissement

Jean-Marc Vittori Editorialiste, *Les Echos*

Téléchargeables sur le site internet de l'Institut Messine : www.institutmessine.fr

- **Fiscalité et politiques publiques : Peut-on vraiment orienter le comportement des entreprises par l'impôt ?** (mars 2015)

Rapport sous la présidence de Gauthier Blanluet (Avocat associé du cabinet Sullivan & Cromwell)

Ce rapport recueille les analyses et témoignages de praticiens de la fiscalité et d'acteurs du monde économique sur les effets de la fébrilité fiscale française et plus particulièrement sur la manière dont les entreprises s'adaptent à la loi fiscale et à ses changements. Il formule des pistes de réflexion pour une réorientation profonde de notre politique fiscale à destination des entreprises.

- **L'excès d'information financière nuit-il à l'information financière ?** (juin 2015)

Rapport sous la présidence d'Hervé Philippe (Directeur Financier et membre du Directoire de Vivendi)

Ce rapport apporte un éclairage sur les raisons de la volumétrie et de la complexité de l'information financière publiée aujourd'hui par les sociétés cotées et propose des pistes d'amélioration pour faciliter sa compréhension et son utilisation.

- **Norme et Jugement sont-ils compatibles ?** (juillet 2015)

Note de Sophie Chassat (Normalienne, agrégée de philosophie)

Cette note constate que jamais auparavant les hommes n'ont été soumis, dans leur vie professionnelle comme dans leur quotidien, à une telle pression normative ... menaçant leur capacité de jugement. Elle explore le rapport que le jugement entretient avec la norme à l'aide de références à l'histoire de la pensée et apporte des pistes pour rétablir des zones d'exercices pour le jugement individuel des professionnels.

Téléchargeables sur le site internet de l'Institut Messine : www.institutmessine.fr

- **Taux d'intérêt négatifs – Douze regards** (janvier 2016)
Recueil sous la direction de Natacha Valla (Chef de la division Politique et Stratégie de la Banque européenne d'investissement)
Ce recueil se penche sur les causes et les conséquences d'un phénomène extrêmement spectaculaire : l'apparition de taux d'intérêt négatifs. Il apporte les éclairages de douze personnalités sur ce sujet (banquiers commerciaux, directeurs financiers d'entreprises, émetteurs souverains, hommes de marché, juristes, économistes, banquiers centraux, etc.), chacune ayant en effet et sa lecture, et sa pratique des taux d'intérêt négatifs.
- **Attentes des parties prenantes vis-à-vis des commissaires aux comptes et évolutions possibles de la profession** (juillet 2016)
Rapport sous la direction d'Henri Nallet (ancien Garde des Sceaux, Président de la Fondation Jean Jaurès)
Ce rapport a été élaboré en auditionnant plus d'une cinquantaine de personnes afin de mieux comprendre les attentes des parties prenantes vis-à-vis des CAC. Il formule des recommandations dans la perspective d'une amélioration du ressenti de la profession et de la perception qu'en ont des tiers, d'une meilleure réponse aux attentes de leur environnement, mais aussi d'un éventuel développement des missions confiées aux CAC.

Les Publications de l'Institut Messine 3/3

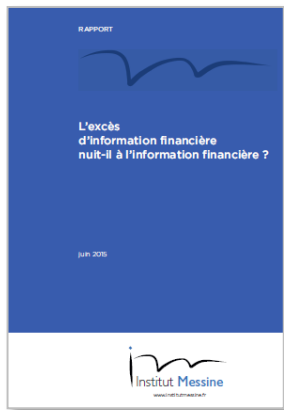
Téléchargeables sur le site internet de l'Institut Messine : www.institutmessine.fr

- **Les chiffres dans le débat public : vérités et mensonges** (décembre 2016)

Note de Jean-Marc Daniel (Professeur à l'ESCP)

Le chiffre est aujourd'hui partout et les décideurs et commentateurs de l'économie ne peuvent plus s'en passer. Il est devenu l'un des arguments de débat les plus prisés, l'ingrédient clé d'un raisonnement qui se veut probant. Pourtant, son utilisation peut parfois conduire à des contre-sens, contre-sens de bonne foi ... ou contre-sens délibéré de la part de ceux qui les utilisent ou se réfugient derrière eux.

- **A paraître : La valorisation des entreprises du numérique**
(rapporteur : François Meunier)



Présentation du Rapport

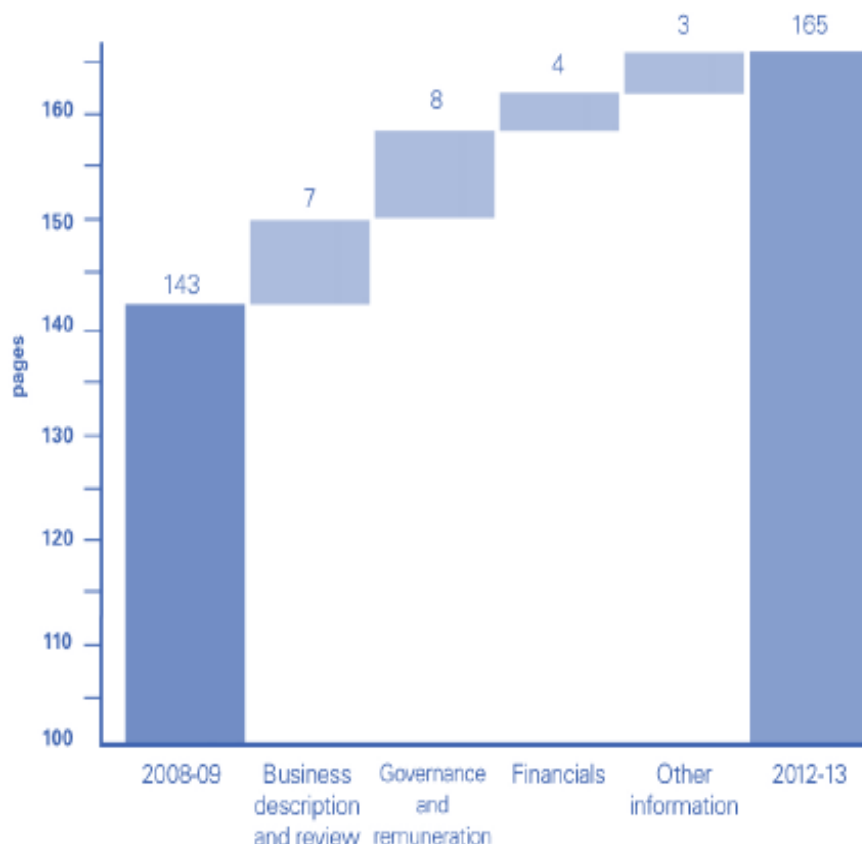
« L'excès d'information financière nuit-il à l'information financière ? »

**Président du Groupe de travail de l'Institut Messine
à l'origine du Rapport : Hervé Philippe, membre du Directoire et Directeur
Financier de Vivendi**

- **Un Groupe de travail réunissant les différentes parties prenantes pour**
 - Etudier les **évolutions récentes** de l'information financière publiée par les sociétés cotées.
 - Documenter **l'inflation et la complexité croissante** de l'information financière.
 - Analyser les **attentes et besoins** des différents acteurs impliqués.
 - Proposer des **pistes pour redonner du « sens »** à l'information financière.

➤ **Les constats (1) : Une indiscutable surenchère quantitative au niveau mondial**

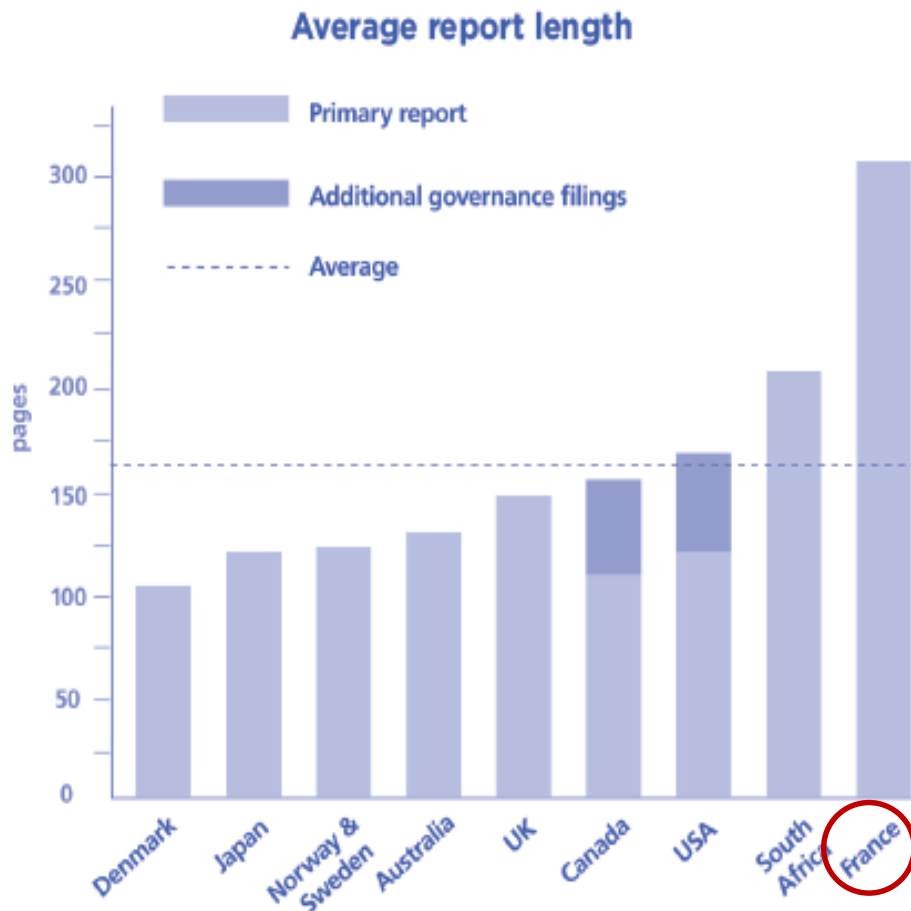
Change in report size over five years



Source : KPMG, "The KPMG survey of business reporting", 2014.

- **3% d'augmentation en moyenne par an** du volume des rapports annuels de 90 émetteurs de 10 pays différents entre 2008 et 2013.
- Une longueur moyenne de **165 pages** pour les rapports de 2013 de l'échantillon analysé.
- **8% d'augmentation par an** depuis l'instauration des rapports annuels au **UK en 1996** (source Deloitte).

➤ Les constats (2) : Un phénomène encore plus marqué en France



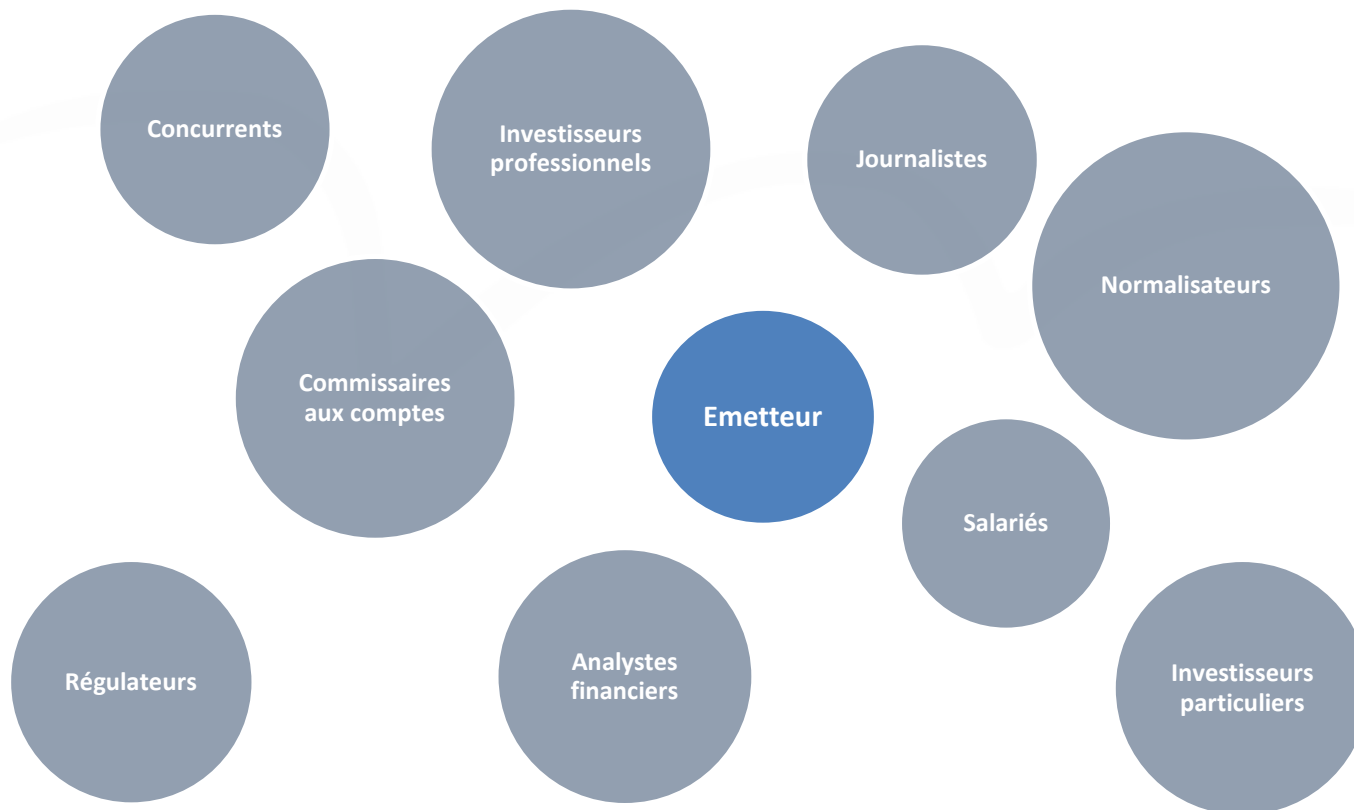
Source : KPMG, "The KPMG survey of business reporting", juin 2014.

- Plus de 300 pages en moyenne pour les documents de référence 2013 (soit le double des rapports annuels britanniques).
- 3 causes :
 - Le document de référence, une exception française ;
 - La publication d'informations extra-financières abondante ;
 - Une culture du verbe et du commentaire.

➤ **Les raisons (1) : L'inflation des normes et le millefeuille réglementaire**

- Le passage aux **normes IFRS** (accroissement des annexes, comptes « ajustés », informations *pro forma*).
- Les **informations « non financières »** (rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne et rapport des commissaires aux comptes, *reporting RSE*).
- Les redondances du **millefeuille réglementaire** (parties liées et conventions réglementées, contrôle interne et gestion des risques, rémunérations des mandataires sociaux).

➤ Les raisons (2) : Des attentes multiples



**Les 4 propositions et recommandations de l'Institut Messine
pour redonner du sens à l'information financière**

➤ **Nos 4 propositions et recommandations pour redonner du sens à l'information financière**

▪ **Proposition n°1 :**

- **Les autorités publiques et professionnelles doivent mieux se coordonner pour que les obligations de publication qu'elles édictent ne doublonnent pas.**
- **Elles doivent garder à l'esprit cette évidence qu'une communication financière utile doit être claire et compréhensible.**
- **Avant d'imposer une publication supplémentaire, elles doivent s'interroger sur la lisibilité et la comparabilité dans le temps des informations à publier.**

➤ **Nos 4 propositions et recommandations pour redonner du sens à l'information financière**

▪ **Proposition n°2 :**

- **Abandonner le document de référence au profit d'une « Documentation de référence » *online*, indexée et régulièrement mise à jour** (selon des modalités à définir), en fonction des changements significatifs survenus dans l'entreprise.

- **Nos 4 propositions et recommandations pour redonner du sens à l'information financière**
- **Proposition n°3 :**
 - **Instaurer et rendre obligatoire, en ouverture de la nouvelle « Documentation de référence, un « Avant-propos stratégique » où le management livrerait son analyse de l'exercice écoulé, ses attentes pour l'exercice en cours et, au-delà, sa vision stratégique pour l'entreprise. Écrit dans un format plus libre que le résumé imposé pour le prospectus, cet avant-propos serait concentré sur des thématiques recommandées (mais pas imposées) par le régulateur (indicateurs clés, objectifs, perspectives stratégiques, principaux risques et ambitions, etc.).**
 - **Modifier les articles du code de commerce afin que le « rapport de gestion » cesse, par dérogation, d'être obligatoire pour les sociétés cotées ; l'« Avant-propos stratégique » en tiendrait lieu et les éléments de nature « juridique » seraient inclus dans la documentation de référence.**

- **Nos 4 propositions et recommandations pour redonner du sens à l'information financière**
- **Proposition n°4 :**
 - **Réorganiser les annexes par thème** en hiérarchisant les informations selon leur pertinence.
 - **Clarifier la présentation** en utilisant des graphiques, des codes couleurs, des tableaux analytiques, des liens hypertexte entre les informations.

Le débat de lancement du rapport

Sont intervenus :

- **Gérard Rameix**
Président de l'Autorité des marchés financiers
- **Hervé Philippe** (*Président du Groupe de travail à l'origine du Rapport*)
Membre du directoire et Directeur financier de Vivendi
- **Philippe Audouin** (*Membre du Groupe de travail à l'origine du Rapport*)
Président de la DFCG, Directeur administratif et financier d'Eurazeo
- **Laurence Boisseau**
Journaliste aux *Echos* en charge de la gouvernance et de la réglementation boursière

Animé par **Philippe Manière**, Président de Footprint > consultants

Conclusion et prochaines publications de l'Institut Messine

par Michel Léger

Institut Messine

De l'audit à la société

www.institutmessine.fr